



COMPTE-RENDU DU CHSCT du 29 mars 2016

Le premier CHSCT de l'année qui s'est tenu le 29/03/2016 avait pour ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 04/12/15,
- Election du secrétaire du CHS-CT de la Somme,
- Propositions calendrier pour la tenue des réunions plénières du CHS-CT,
- Avis du CHS-CT sur les chantiers immobiliers concernant le site d'Amiens-Rollin,
- Avis du CHS-CT sur l'adaptation des structures du réseau de la DDFIP 80 pour 2017,
- Informations complémentaires à l'étude d'impact relative à l'installation de la Direction Régionale INSEE Nord-Pas-de-Calais-Picardie,
- Information sur l'incident grave survenu sur l'A28 le mercredi 3 février 2016 lors d'un contrôle douanier,
- Avis du CHS-CT sur la fermeture des BSI d'Abbeville, d'Hirson et du transfert des activités de la recette régionale d'Amiens à Dunkerque,
- Budget 2016: compte-rendu du groupe de travail financier du 11/03/2016 et nouvelles demandes de financement.

Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 04/12/15, la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Nous nous réunissons aujourd'hui encore dans un contexte grave, avec les attentats qui ont frappé la Belgique mardi dernier. La CGT est solidaire des victimes et de leurs proches, ainsi que de l'ensemble de la population traumatisée, à Bruxelles mais aussi en Turquie, Syrie, Libye, etc... Profondément attachés à la paix, nous rejetons tous les extrémismes et tous les actes barbares commis en leur nom. Cependant, nous rappelons aussi notre attachement aux libertés individuelles. Le maintien permanent de l'état d'urgence n'est donc pas pour nous la solution. Tous les emplois supprimés dans la décennie passée dans la fonction publique ne pourront pas être compensés par les créations annoncées dans la précipitation, qui se feront au détriment des autres emplois publics. Pour la CGT, c'est tout le service public qui a un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme, en assurant le lien social par l'éducation, la santé, le logement, l'emploi etc. Nos administrations ont également un rôle essentiel en luttant contre la fraude et le blanchiment d'argent. Il faut donc arrêter les suppressions et au contraire implanter les emplois nécessaires au bon exercice de toutes les missions publiques.

La période se caractérise également par le projet de loi El Khomri et son rejet très majoritaire par la population, les organisations syndicales et les organisations de jeunes. La CGT refuse la casse du code travail que porte ce projet de loi et au contraire revendique un code du travail garant de nouveaux droits pour les salariés. C'est pourquoi nous appelons dans l'unité aux actions interprofessionnelles et intergénérationnelles, notamment au rassemblement et à la journée de grève et de manifestation du 31 mars 2016.

Nous faisons le lien entre la loi travail et les réformes que nous connaissons dans la fonction publique en terme de statut et de rémunérations : PPCR et RIFSEEP. Pour la CGT, la démarche est la même : la destruction des garanties collectives pour favoriser la précarisation et l'individualisation.

Nous tenons aussi à évoquer la provocation lamentable de l'augmentation du point d'indice annoncée par la ministre de la fonction publique : après 6 ans de blocage, 1,2 % en deux fois (juillet 2016 et février 2017), c'est totalement inacceptable. Les fonctionnaires méritent plus que quelques piécettes alors que leurs charges de travail explosent et qu'ils sont de moins en moins nombreux pour y faire face. La CGT exige une augmentation immédiate du point d'indice permettant de rattraper les pertes de pouvoir d'achat et de reconnaître les qualifications des personnels.

En ce qui concerne ce premier CHSCT de l'année, la CGT Finances vous rappelle, Monsieur le Président, l'article 4 du règlement intérieur du CHSCT de proximité de la Somme qui stipule : « Le président convoque les représentants des personnel titulaires du comité. Il en informe leur chef de service. Les convocations ainsi que l'ordre du jour et les documents qui s'y rapportent sont adressés aux représentants du personnel titulaire du comité quinze jours au moins avant la date de la réunion sauf en cas d'urgence »

En l'absence de ces documents, ne vous étonnez pas, Monsieur le Président, que les organisations syndicales demandent des CHSCT extraordinaires.

Effectivement nous pouvons parler d'urgence, mais dans les restructurations, déménagements, fermetures que les directeurs mettent en place à la DDFIP, à la DRDDI, ou l'INSEE. Tout est fait dans l'urgence, sans état des lieux des charges, des missions et des emplois réels des services concernés, sans concertation réelle avec les agents. La CGT dénonce cette précipitation en terme de décision et de dialogue social.

L'urgence aujourd'hui est dans l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de tous les emplois vacants, la défense, le maintien et la reconquête de toutes les missions de service public sur l'ensemble du département, tant en zones rurales qu'urbaines.

Assez de restructurations, assez de réformes qui bouleversent les organisations des services et les conditions de travail des agents.

Dans le département, vous poursuivez la destruction du réseau que ce soit à la DDFIP, à la DRDDI ou l'INSEE pour préparer les suppressions d'emplois, avec pour conséquences la dégradation incessante du service public et celle des conditions de travail des agents, qui ont pourtant fait valoir leur exigence de l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois à de nombreuses reprises.

La CGT Finances 80 s'oppose :

- à la fermeture des trésoreries de Bernaville, de Conty, de Picquigny et d'Ailly sur Noye
- au transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Crécy en Ponthieux, d'Hallencourt-Airaine, de Oisemont, d'Hornoy le bourg, et d'Acheux en Amiennois vers les SIP d'Abbeville et d'Amiens.
- au transfert des activités des SIE de Montdidier et Péronne vers les SIE d'Amiens
- au projet d'organisation de la nouvelle direction régionale de l'INSEE Nord Pas de Calais Picardie
- à la fermeture des Brigades de Surveillance Interne des Douanes d'Abbeville et d'Hirson
- au transfert des activités de la recette régionale d'Amiens à Dunkerque.

Assez de restructurations, assez de réformes qui bouleversent les organisations des services et les conditions de travail des agents.

Election du secrétaire du CHS-CT de la Somme

A l'issue d'un exercice annuel plein, les représentants titulaires du personnel choisissent parmi eux un secrétaire du comité. Il s'agit d'une fonction nouvelle créée par le décret avec la volonté de donner une tâche plus importante aux représentants du personnel. Le secrétaire du comité contribue au bon fonctionnement des instances et assure un rôle d'impulsion et de suivi des décisions du comité. La parité syndicale avait décidé que ce secrétaire serait élu pour un an (année budgétaire).

En 2015 avait été élue à l'unanimité : Chantal Blondin (FO)

En 2016 a été élue à l'unanimité : Valérie Roussel (CGT)

Proposition de calendrier pour la tenue des réunions plénières du CHS-CT de la Somme

Le prochain CHS-CT de la Somme aura lieu le lundi 30 mai 2016.

Si vous avez des questions, remarques, suggestions, n'hésitez pas à les communiquer sur la boîte mail CGT:

cgt.drifip80@dgfip.finances.gouv.fr

Vos élus en CHS-CT: BASCOUR Thierry (DIRCOFI) CORNET Christian (Finances Publiques) NAUDIN-BIARD Delphine (Douanes) ROUSSEL Valérie (Finances Publiques) en qualité de titulaires et suppléants.

Avis du CHSCT de la Somme sur les chantiers immobiliers concernant le site Amiens

experte CGT: Isabelle Casoliva

Petit rappel: Les services centraux ont financé le désamiantage du rez de chaussée, des 1er et 2nd étages du Batiment Rollin. En contrepartie, la Paierie Départementale et la Paierie Régionale devaient s'installer sur le site Rollin (économies budgétaires).

Aujourd'hui, la Paierie Régionale a été supprimée (conséquence de la réforme territoriale) et la Paierie Départementale a « obligation » d'être implantée sur le site Rollin (les travaux de désamiantage sont liés à l'implantation de la Paierie Départementale sur Rollin)

Le rapprochement SPF (Service Publicité Foncière 1)/Pôle Enregistrement sera mis en place dans le département au 1er Septembre 2016: il convient logiquement de rapprocher géographiquement le SPF1 et le pôle Enregistrement.

Conclusion: L'implantation du SPF1, du pôle Enregistrement et de la Paierie départementale se situera au rez de chaussée du site Rollin.

Le SPF2 sera transféré au 4ème étage du site Rollin.

A souligner: la majorité des agents ne voulaient pas déménager.

Inquiétude des agents qui vont se trouver au rez de chaussée:

Problème de surface: les agents de la Paierie Départementale auront 80 m² en moins (10,8 m² par agent dans le plus grand bureau, la surface minimum recommandée est de 10,00 m²!)

Problèmes de promiscuité et de bruit: des cloisons vont être déposées.

Si nécessaire, la sectorisation de l'éclairage devra être revue.

La CGT a demandé à la direction sur:

Les questions de sécurité: évacuation en cas d'incendie: réponse de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) : les issues de secours sont réglementaires.

Des panneaux de signalisations seront installés et un exercice d'alerte incendie sera effectué.

Les questions d'hygiène: le nombre de sanitaires/au nombre d'agents est-il suffisant sur le site Rollin? Réponse de la direction: le nombre de sanitaires est suffisant sur l'ensemble du bâtiment.

Les questions de financement des travaux (cloisons, etc): réponse de la Direction: les Services Centraux financeront tout ou une partie des travaux

Vote : abstention : CGT, FO et Solidaires

La CGT fait remarquer qu'un avis est demandé alors même que les déménagements ont commencé!

Avis du CHS-CT de la Somme sur l'adaptation des structures du réseau (ASR) de la DDFIP80 pour 2017

Adaptation du réseau de la DDFIP 80 pour 2017 : Accrochez vous , tout va très vite!!!

► Projet de fermetures de 4 trésoreries: Bernaville, Conty, Ailly-sur-Noye, Picquigny.

► Transfert de recouvrement de l'impôt de cinq trésoreries mixtes: Crécy en Ponthieu, Hallencourt-Airaines, Oisemont, Hornoy le Bourg et Acheux en Amiénois ,vers les SIP d'Abbeville et d'Amiens.

► Fermeture du SPF de Péronne et transfert de l'activité au SPF 2 d'Amiens.

► Transfert des activités des SIE de Montdidier et Péronne respectivement vers les SIE d'Amiens Nord-Est et Sud-Ouest avec maintien temporaire d'une antenne SIE sur les deux sites concernés.

Voici les Morceaux choisis des éléments de langage de la Direction pour expliquer l'ASR :

Les opérations sont en cohérence avec le schéma de regroupement des communautés de communes(com.de com.) : il faut fixer et assurer au moins une trésorerie dans les com. de com.

Les postes de 3 agents sont des postes fragiles.

Perte de 20 emplois par an à la DDFIP de la Somme: on ne peut pas sauvegarder, ni créer. Le service Public n'existe pas spontanément.

Je souhaite que « Péronne demeure »

Les agents sont prioritaires pour suivre leurs missions, mais n'y sont pas obligés. Les agents ont la garantie de rester sur la même RAN et la même mission.



La CGT Finances 80 déplore que même des services dont la qualité du travail a été reconnue ne sont pas épargnés par la suppression, elle alerte sur l'accélération des opérations, et demande l'arrêt des suppressions d'emplois et le renforcement de toutes les missions de la DGFIIP.

La CGT Finances 80 est à votre écoute pour toutes questions relatives aux restructurations et au démantèlement du réseau et sera présente pour défendre les droits de chacun.

Cette adaptation des structures du réseau modifie fortement les conditions de travail, les organisations syndicales ont donc voté à l'unanimité une demande d'expertise dans le cadre de l'article 55 du règlement intérieur du CHS-CT.

Informations complémentaires à l'étude d'impact relative à la Direction Régionale INSEE Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Rappel: 38 emplois menacés à l'INSEE de Picardie suite à la réforme territoriale.

La vie de l'INSEE Picardie est en danger si aucune activité nouvelle n'est proposée.

Suite à la demande d'expertise agréée demandée par les représentants des personnels lors de la réunion du CHS-CT de la Somme en date du 06 octobre 2015, la direction de l'INSEE a présenté une étude d'impact relative à la mise en place de la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Au vu des éléments proposés, les organisations syndicales ont souhaité rapidement obtenir des précisions sur les personnes et les missions concernées ainsi qu'un complément d'information sur le calendrier. La nomination d'un expert agréé ayant été refusée par le Président du comité, les membres décideront, en fonction des réponses apportées sur les points précités, d'abandonner la procédure, ou d'entamer une médiation portant sur un désaccord persistant.

Aujourd'hui: création de : 3 postes A (mission Piver).

1 poste A en service statistique ministérielle

4 postes de catégorie B (2 postes de développeurs programmeurs AVAL, un poste de maintenicien

PHP, 1 poste de qualitatifien)

confirmation de la création de 5 postes mission « offil »

La mission « piver » est pour une durée de 18 à 24 mois (la direction nous a informé hier, que cette mission pourrait devenir pérenne).

Equilibre au niveau des postes de catégorie A

10 postes de catégories B et C restent sans aucune activité nouvelle.

La CGT fait remarquer que suite à la réforme territoriale, les risques psycho-sociaux à l'INSEE Picardie ne cessent d'augmenter: les arrêts maladie s'accumulent avec beaucoup de stress et de déprime. (la direction nous a confirmé cet état de fait).

Depuis 9 mois, les agents de l'INSEE mènent une action pour conserver un emploi dans leur structure, et aujourd'hui, ils sont toujours dans le flou quant à leur avenir puisque des postes sont créés mais pour un laps de temps de 18 à 24 mois.

Face à cette situation d'incertitude, de mal-être au travail, et de désaccord persistant, la CGT et les autres Organisations Syndicales, font appel à la médiation de l'ISST.

Information sur l'incident grave survenu sur l'A28 le mercredi 3 février 2016 lors d'un contrôle douanier

Les faits: opposition à fonction

Un agent blessé à la main, un autre agent percuté par la voiture blessé à la jambe.

course poursuite de 30 à 40 minutes.

ouverture du feu (viser les parties basses du véhicule)

Les conclusions:

Les événements sont de plus en plus violents et de plus en plus fréquents.

Toutes les mesures de sécurité ont été prises (port du gilet pare balles, sécurité des usagers..).

Un suivi psycho-social a été mis en place.

Avis du CHS-CT sur la fermeture des BSI d'Abbeville, d'Hirson et du transfert des activités de la Recette Régionale d'Amiens à Dunkerque

Brigade d'Hirson: les agents ont été informés du projet de fermeture lors du comité technique du 12/06/2012.

Les ministres ont validé la décision et de ce fait, on demande aujourd'hui l'avis du CHS-CT.

La CGT déclare que face aux événements tragiques (attentats) la fermeture des structures et les restructurations des personnels uniquement basées sur une logique budgétaire telles que prévues par le PSD (plan stratégique des douanes) est inacceptable.

**Vote : abstention : Solidaires, FO
contre: CGT**

Brigade d'Abbeville:

La brigade d'Abbeville était une brigade qui avait d'excellents résultats.

Les bruits de fermeture de cette brigade courent depuis un moment.

A ce propos, lors du chsct du 30/06/2015, nous évoquions déjà sa fermeture malgré les bons résultats et la direction nous avait indiqué que ce n'est pas parce qu'un service travaille bien qu'il ne sera pas supprimé.

La CGT avait souligné que c'était d'autant plus difficile à accepter.

La direction nous avait répondu: « la réforme et les restructurations sont décidées et votées par la représentation nationale et nous devons l'appliquer sans état d'âme. Les emplois diminuent, les moyens diminuent, il n'y a pas de recherche de la perfection mais simplement de l'adéquation entre les moyens et les missions pour faire le mieux possible.

Les agents de la Brigade d'Abbeville se sont résignés à cette fermeture et attendent une date du Comité technique (existence d'accord particulier aux douanes pour les primes de restructurations).

Vote : abstention : Solidaires, FO, CGT

Transfert des activités de la recette régionale d'Amiens à Dunkerque:

La CGT a lu une motion écrite par les agents.

Cette motion exprime le mal-être, l'incertitude des agents face à leur avenir professionnel.

extrait de la motion:

« nous avons été maintenus dans l'incertitude pendant des années. Les informations nous parviennent au compte-goutte et rarement directement de notre hiérarchie. On nous demande de façon insistante de nous projeter dans un avenir professionnel sans nous en donner les moyens. Tout cela nous maintient dans un état de stress, d'incertitude et d'attente qui devient difficilement supportable, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel et familial ».

Cette adaptation des structures du réseau modifie fortement les conditions de travail, les organisations syndicales ont donc voté à l'unanimité une demande d'expertise dans le cadre de l'article 55 du règlement intérieur du CHS-CT, expertise qui devra déterminer l'impact de ce transfert d'activité sur la santé des agents.

Budget 2016 : compte-rendu du groupe de travail financier du 11 mars 2016 et nouvelles demandes de financement

Suite à l'heure tardive, il a été décidé que toutes les demandes de financement validées en groupe de travail sont actées:

DDFIP: (direction départementale des Finances Publiques):

les travaux de mise aux normes des installations électriques tous sites,
l'achat de 20 paires de chaussures de sécurité pour les géomètres du département,
l'installation d'un vitrage à l'accueil Courbet,
la réfection des sanitaires des 1er et 2ème étage du site Courbet,
la mise à jour des plans d'évacuation du site Courbet,
le changement du contrôle d'accès de la grille extérieure du site Courbet,
l'achat de 2 sacs à dos pour les brigades de vérification,
le changement de la porte d'accès des personnels au CFP de Péronne.

DRDDI(direction régionale des douanes et droits indirects):

la vérification réglementaire des installations électriques et triennale de l'état des matériaux amiantés des sites domaniaux,
l'achat d'une fontaine de dégraissage pour les armes,
la fourniture de gants anti coupure pour les BSI de Laon et Nogent,
l'équipement de chaussures de sécurité et la dotation de 3 kits de balises à led pour la BSI de Laon,

Interdirectionnel

l'achat de 350 étiquettes « amiante », de 11 lampadaires basse tension, de 20 panneaux « sol glissant », de 6 pinces « ramasse papiers », de 10 escabeaux de 3 marches, de 25 lampes de bureau, de supports et de serre-câbles pour fixer les alimentations électriques sous les bureaux, de 50 multiprises électriques sécurisées,
une enveloppe de 1000,00€ pour participer à la journée VTT organisée par la DDAS de la Somme et une réserve de 10 000€ pour l'achat de matériel sur prescription médicale.

Les dépenses non retenues lors du groupe de travail

l'élagage des 13 arbres au CFP d'Abbeville (aucun impact sur la luminosité des bureaux),
les travaux d'amélioration de l'éclairage au CFP d'Albert: des lampadaires basse tension, financés par le comité seront proposés,
l'installation d'un tablier sur la barrière du site Rollin. Cette solution, même si elle sécurise le passage sous la barrière, ne règle pas l'accès piétons,
l'achat de 10 radiateurs à bain d'huile.

Seront à nouveau présentées au prochain CHS-CT du 30 mai 2016

les vérifications réglementaires des extincteurs pour les trois directions,
la création d'un box d'accueil sur le site Courbet,
le changement des robinets thermostatiques (site Courbet),
la réfection du marquage au sol du parking site Rollin,
l'achat de couteaux spécifiques pour les agents de la BSI de Laon;

Toutes les propositions de formations ont reçu un avis favorable.

Lors de ce CHS-CT, nous avons revu la demande suivante: l'installation de 10 stores extérieurs au DSPL (courbet) : validation de l'achat de ces stores mais peut-être sur deux ans (dans un premier temps, le grand bureau puis les deux petits bureaux) car le coût s'élève pour l'instant à 8289,60€ (attente de deux autres devis).